Depuis le départ de Renelle Gaudreau du service de reprographie, un nombre considérable de problèmes ont été (et sont encore) vécus par les enseignant-e-s, notamment :

- délais d'impression beaucoup plus longs ou non respectés;
- manque de matériel ou absence de soutien technique en cas de bris dans la section libre-service en l'absence du préposé;
- examens, notes de cours, recueils de textes mal imprimés et ayant parfois nécessité une réimpression, ce qui a perturbé l'enseignement (cours et examen retardés, matière compressée ou réduite);
- interruption du service de reprographie pour un ou plusieurs jours sans que les enseignant-e-s en aient été informé-e-s (matériel essentiel au cours non prêt pour le moment requis).

Bien que des enseignant-e-s, des coordonnateurs-trices et des membres de l'exécutif syndical aient fait part de ces problèmes à la direction du Collège, ceux-ci persistent. Or, dans l'enseignement, le service de reprographie est un service crucial. Les conséquences de ne pas assurer un service de qualité et adapté à la réalité de l'enseignement sont importantes, et ce, tant pour les enseignant-e-s que les étudiant-e-s. À plusieurs égards, la qualité de l'enseignement en vient à être compromise.

En effet, le fait de devoir retarder un examen parce que son impression n'est pas adéquate signifie qu'il faudra ultérieurement limiter le temps de cours normalement imparti à d'autres activités d'enseignement et d'apprentissage. Le temps qu'un-e enseignant-e doit consacrer à régler des problèmes d'impression ne sera pas consacré à la préparation de son enseignement ou à l'encadrement de ses étudiants. La mise à jour de la matière, qui exige un important investissement en temps, doit-elle être négligée pour respecter les délais, voire pour anticiper leur non-respect, et avoir l'assurance que les impressions seront disponibles à temps pour le début de la session? Devant la situation actuelle, c'est à ce genre de dilemme que les enseignant-e-s sont dorénavant confronté-e-s.

Nous tenons à indiquer que :

- nos demandes visent à répondre aux besoins des enseignant-e-s, le tout en respect du personnel de soutien et de sa convention collective;
- nos demandes concernent le résultat de la gestion du service, résultat découlant des compressions ou de la diminution des moyens qui permettent au service d'être rendu.

Considérant, en plus de tous les problèmes vécus depuis le départ de Mme Gaudreau :

- que le Collège a eu près de 2 mois pour réagir à l'annonce de sa retraite;
- que le poste a été comblé de manière temporaire et que le Collège a manifesté son intention de revoir les qualifications requises pour occuper ce poste;

nous soussignés demandons :

- que les problèmes entourant le service de reprographie soient traités avec sérieux, professionnalisme et célérité, et qu'il y ait un suivi semestriel de la situation au service de reprographie;
- que la qualité de ce service, indispensable au bon déroulement et à la qualité de tous les cours dispensés au Collège, soit une réelle priorité pour le Collège (observable concrètement par les ressources qui y sont consacrées);
- que le poste à la reprographie soit comblé par une personne ayant reçu une formation appropriée et possédant les qualifications requises pour assurer un service de qualité;
- qu'un employé supplémentaire soit en mesure d'assurer le service de reprographie en cas d'absence prolongée et d'aider dans les périodes de grandes affluences (débuts de session, par exemple) afin que des délais raisonnables soient respectés;
- que les enseignant-e-s soient, minimalement, informé-e-s lorsqu'il y a interruption de ce service (trouver un moyen de faire circuler l'information rapidement).

Nom	**Discipline**	**Signature**

Nom	Discipline	Signature